

## MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE



**Délibération du Conseil Municipal**  
**N°2021-094**  
**ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC POUR LA**  
**REHABILITATION DES FONTAINES PATRIMONIALES DE LA**  
**GRAVE**

Séance du : 18 décembre 2021

Date de convocation : 13 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix-huit décembre, à dix-huit heure, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 09

Présents : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, MATHON Sylvie, FAUST Alain, SIONNET Anthony, GILBERT Hervé, JACOB Roland, FERRIER Stéphane

Pouvoir de : FERRIER Nathalie à FERRIER Stéphane, PIQUEMAL Michel à PIC Jean-Pierre

Absent : FERRIER Nathalie, PIQUEMAL Michel, ONOL LANG Per

Secrétaire de séance élu : SIONNET Philippe

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VU la délibération n°2017-031 en date du 1ER juin 2017 par laquelle le Conseil Municipal approuve le projet de « réhabilitation et de mise en valeur des fontaines patrimoniales de La Grave » ;

VU l'avis de marché lancé en procédure adaptée concernant le projet de « réhabilitation et de mise en valeur des fontaines patrimoniales de La Grave » publié le 22/12/2020 et fixant la date limite de réception des offres au 05/02/2021 à 12 heures sur le profil acheteur : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) et pour lequel une seule offre a été reçue,

VU l'ouverture des plis effectuée par les membres de la commission marché, avec avec Mme Sandrine RAYMOND, architecte et Maitrise d'Oeuvre sur ce marché, le 19/03/2021.

Après étude des offres selon les critères définis dans le règlement de consultation,

#### DECIDE :

- D'attribuer le marché de travaux à l'Entreprise GLENAT, 86 rue Sablière de la Condamine, 38160 St ROMANS pour un montant hors-taxes de 110 890,50 € soit 133 068,60 € TTC.

- De signer l'Acte d'engagement pour la tranche ferme des travaux, d'un montant de 110890.50 € HT, le CCAP précisant (page 3) que « Les conditions d'affermissement de chaque tranche optionnelle seront déterminées en fonction des possibilités financières prévus sur l'opération (jusqu'à épuisement de l'enveloppe).

L'affermissement des tranches optionnelles seront discutés en conseil municipal au fur et à mesure de l'avancée des travaux. »

L'acte d'engagement pour la tranche ferme a été signé le 19/03/2021.

- De signer, au vu de l'avancée des travaux, la tranche optionnelle n°1, d'une valeur de 61901.75 € HT.

- Donne mandat à Mr Jean-Pierre PIC, Maire de la commune, ou à un adjoint, pour instruire le dossier et entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet,

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture :

Date affichage :

